

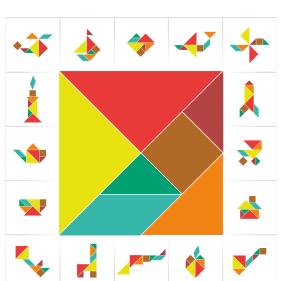
Les mains dans la terre

Les jardins potagers et les plantations d'arbres se développent dans de nombreuses écoles angevines. C'est le cas à l'école de La Blancheraie.

a volonté de verdir la cour et d'agir pour abaisser naturellement les températures pendant les périodes de fortes chaleurs s'invite dans les écoles angevines, et notamment à La Blancheraie. Cette école conduit l'un des 13 projets en France à avoir obtenu le soutien de l'association WWF pour l'année 2020-2021. Localement, l'initiative est également soutenue par Terre des sciences et les services de la Ville. Catherine Leclercq, la directrice de l'école primaire, accompagne ce projet depuis la rentrée de septembre 2020. « Avec trois classes, les enseignants travaillent sur les notions d'environnement, de potager, de cycle de l'eau... explique-t-elle. Et depuis janvier, les enfants participent à créer un potager et s'occupent des plantations et des jardinières installées sur les cours. » Bientôt, une partie du bitume laissera place à des plantations de fruitiers et de fleurs et des plantes grimperont sur les murs

Abécédaire comme TANGRAM

ous avez envie de développer la créativité et la réflexion de votre enfant ? Le tangram est le jeu qu'il vous faut. Relativement simple à fabriquer, c'est un puzzle chinois composé de 7 pièces : 5 triangles isocèles rectangles, 1 carré et 1 parallélogramme. Vous pouvez utiliser le tangram pour créer des figures à reproduire (photo ci-contre), mais aussi pour poser des problèmes mathématiques.



Matériel

- Une feuille de papier cartonnée
- Une équerre
- · Un crayon à papier
 - . .

Fabrication

- À l'aide de la règle et de l'équerre, tracez un carré ABCD sur la feuille cartonnée.
 Ensuite, tracez le segment AC.
- Mesurez les segments AD et CD, puis définissez le point E au milieu du segment AD.
 Idem pour le point F avec le segment CD. Reliez les points E et F.

• Une règle graduée

Une paire de ciseaux

- Marquez le point G au milieu du segment EF, puis tracez le segment BG.
 Ce segment BG vient couper le segment en un point H.
- Trouvez le milieu de AH et de HC avec votre règle : ces points deviennent l et J.
 Tracez les segments IE et GJ.
- · Découpez soigneusement les différentes pièces en suivant tous les tracés.

Astuce: il est également possible de fabriquer un tangram en bois, qui sera plus durable, en utilisant une plaque de contreplaqué.

La lettre aux parents



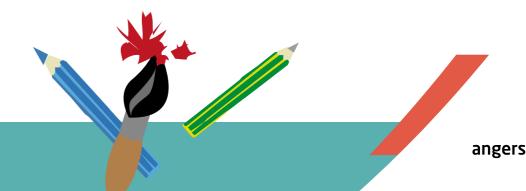
Objectif réussite, avec la Cité éducative

Depuis la rentrée 2020, les actions en faveur de la réussite éducative se multiplient sur le quartier de Monplaisir, labellisé «Cité éducative» par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

a réussite éducative des enfants est au cœur d'une mobilisation sans précédent des professionnels du quartier et c'est un axe majeur de la rénovation urbaine de Monplaisir. Ce dispositif « Cité éducative », en vigueur depuis début 2020, a été lancé officiellement le 28 septembre dernier et bénéficie d'une enveloppe de 810 000 euros répartis sur 3 ans. Objectif : soutenir l'éducation des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, en milieu scolaire mais aussi en dehors. « Après un temps de diagnostic des besoins sur le terrain et des attentes des enfants et des familles, nous avons élaboré un plan d'actions, raconte Élodie Piron, la cheffe de projet. Bien sûr, nous avons adapté nos projets à la crise sanitaire, par exemple avec la distribution de kits pédagogiques aux familles et l'octroi de bourses au numérique, afin de favoriser la continuité éducative durant le premier confinement. »

Lutter ensemble pour l'égalité des chances

Pour l'année scolaire 2020-2021, 58 actions ont été imaginées au sein de huit groupes de travail thématiques avec 160 acteurs du quartier, dont des familles. « Nous renforçons par exemple l'action "Silence, on lit!" qui vise à développer le plaisir de lire. Avec l'association Aptira, nous mettons des interprètes à disposition des parents pour leurs différents rendez-vous dans le quartier, afin de lever la barrière de la langue. » En projet également, l'identification d'un lieu pour accueillir un espace « vert » dans le quartier, en lien avec le projet de rénovation urbaine. Les enfants d'une classe de l'école Voltaire initient ce projet, pour que ce lieu devienne aussi un lieu pédagogique autour de la biodiversité.







DU SOUTIEN SUR DEMANDE

Le soutien à la parentalité est l'une des missions de la Ville. Tous les parents sont invités à être accompagnés dans les nombreux lieux ressources angevins. Tour d'horizon non exhaustif.

ue l'on soit jeune parent ou déjà rodé, que l'on ait besoin d'une information que ion air boson. Series ou de soutien, les réponses ne sont jamais loin. « On peut commencer par le Point info famille, où l'on trouve des informations sur l'enfance, la petite enfance et l'exercice du rôle de parents, mais aussi sur les modes de garde et l'inscription à l'école, indique Virginie Bazin, coordinatrice des actions Santé, Handicap et Parentalité à la Ville. C'est un lieu parfait pour être orienté. » De la même façon, le Relais assistants maternels (RAM) est un lieu privilégié pour l'accueil individuel de l'enfant de 0 à 3 ans par un professionnel. Enfin, la Caisse d'allocations familiales (CAF) est également une ressources pour les questions spécifiques à la petite enfance et aux aides financières.



Du soutien dans les temps difficiles

« Les parents en souffrance par rapport à la parentalité peuvent se tourner vers les centres sociaux, les maisons de quartier, les écoles et les crèches qui sont une excellente première ressource. Il ne faut pas hésiter à solliciter cette aide, y compris au service de Protection maternelle et infantile (PMI) du département ou bien dans l'un des cinq lieux d'accueil enfants/parents (LAEP) de la Ville qui accompagnent les parents. »

À la Parentosphère, les parents seront orientés vers différentes associations selon qu'il s'agira de questions sur la scolarité, les violences ou les difficultés familiales, par exemple. Toutes ces structures proposent un soutien global qui passe aussi par des ateliers, des temps d'écoute et de parole, des sorties ou encore des cafés des parents.

Isolement: soyons attentifs

Vous vous sentez seul, en difficulté face à vos obligations familiales ? Vous êtes témoin d'une situation d'isolement chez un voisin, un proche ? La Ville a lancé, en décembre dernier, un plan de lutte contre l'isolement pour accompagner les personnes en souffrance, dans un contexte sanitaire qui met à mal les relations sociales.

N'hésitez pas à faire connaître cette situation au 02 41 05 40 00 ou sur angers.fr/ soyonsattentifs

Contacts:

Point info famille: 02 41 05 45 80 Parentosphère: 02 72 79 24 37 Relais assistants maternels: 02 41 81 41 07 Accueil de loisirs, garderie, factures...

Comment ça marche depuis la cyberattaque ?

La cyberattaque, qui a touché la Ville d'Angers le 16 janvier 2021, continue de perturber le fonctionnement administratif des services éducation-enfance.

es répercussions de la cyberattaque de janvier dernier continuent, notamment pour ce qui concerne les démarches administratives avec les services éducation-enfance de la Ville. Les portails A'tout et Espace parents, qui permettent les inscriptions, réservations et annulations, ainsi que le paiement en ligne des factures sont ainsi toujours inaccessibles. Afin de répondre aux besoins et d'assurer la continuité des services avant la remise en ligne de ces portails, voici les démarches à suivre :

- Les inscriptions, réservations et annulations aux activités (garderie, TAP, accueils de loisirs...) éducation-enfance se font :
- par mail, à l'adresse temporaire pointinfofamille@ville.angers.fr (valable uniquement pendant la fermeture de l'Espace parents);
- au Point info famille (hôtel de ville);
- · dans les relais et mairies de quartier.

- Le paiement des factures se fait :
- par prélèvement Sepa :
- en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur impots.gouv.fr, portail «paiement de proximité»;
- par carte bancaire, à la Trésorerie municipale, dans le hall de l'hôtel de ville;
- par chèque bancaire ou postal à l'adresse figurant sur le talon de la créance.

Il faut également prévoir un retard pour la réception des factures : celles des garderies et accueils de loisirs des mois de janvier et février seront regroupées.

Plus d'infos avec le Point info famille :

- en guichet, à l'hôtel de ville : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- au 02 41 05 45 80 : de 10h à 13h et de 14h à 16h



Les équipes ont adopté les nouveaux masques transparents.

la crèche Saint-Lazare, comme dans les toutes les crèches municipales de la Ville d'Angers, les équipes ont adopté les nouveaux masques transparents, pour des temps de relation privilégiée ou d'activités liées au langage. « Nous sommes convaincues qu'il est indispensable pour les enfants de voir les expressions du visage, notamment pour les tout-petits dont le déve-

loppement émotionnel est lié à la capacité de reconnaître les expressions du visage », témoignent Clémence Denéchère et Sophie Besnard, adjointes de direction. Les professionnels constatent une amélioration flagrante dans les interactions avec les enfants grâce à ces masques, qui sont également très appréciés des parents.

Rentrée 2021-2022 : inscriptions à l'école

Pour la prochaine rentrée scolaire, la période des inscriptions scolaires (enfants de 3 ans et plus) et des demandes d'entrée à l'école (enfants de moins de 3 ans) est fixée du 15 février au 17 mai 2021 pour les écoles publiques d'Angers.

> Renseignements et inscriptions :

Point info famille, relais et mairies de quartier.



Inscriptions aux activités 2021-2022

Les (ré)inscriptions pour les activités péri et extrascolaires (garderie, TAP et accueils de loisirs du mercredi et des vacances) pour l'année scolaire 2021-2022 ont débuté le 28 avril

> Modalités d'inscriptions:

Voir article ci-contre «Accueil de loisirs, garderie, factures... Comment ça marche depuis la cyberattaque ?»

Les inscriptions et les réservations pour les activités d'été (stages et accueils de loisirs) débuteront le 17 mai.



Découvrir la musique et la danse au Conservatoire

Le Conservatoire à rayonnement régional de la Ville d'Angers propose des activités artistiques : dès le CE1, votre enfant peut y faire l'apprentissage d'un instrument, chanter ou s'initier à la danse.
Inscriptions du 31 mai au 18 juin 2021.



> Plus d'infos sur angers.fr/CRR, au 02 41 24 14 50 ou sur facebook @Angers. Conservatoire